



Février 2025

Adresse

**2017 route de
Bellevue
74540
SAINT-SYLVESTRE**

Tel : 04 50 68 11 04

Horaires d'ouverture au public

Mardi :
13h30 à 18h30
jeudi : 9h à 14h30

Ayez le réflexe Site officiel de la mairie

pour être informés
de l'actualité

pour un Contact
par mail

Utilisez le
formulaire en ligne

Bulletin d'information

Le mot de votre maire

Nous avons échangé les vœux en janvier et maintenant, nous sommes heureux de vous présenter le nouveau bulletin municipal.

Malgré les incertitudes politiques, économiques et sociales qui marquent ce début d'année, pas de pessimisme pour l'équipe municipale !

Fidèle à notre engagement initial, nous allons continuer à mettre en place les projets dirigés dans l'intérêt général de notre commune et animés par le désir du bien vivre ensemble.

Vous découvrirez au fil des pages ce que nous avons réussi à mettre sur les rails depuis notre élection en septembre 2023 : La rénovation des toilettes et vestiaire de l'école durant l'été 2024, l'aménagement du carrefour de Muret prévu pour ce printemps, la construction des lotissements de Vouchy et du Pissieux qui devraient sortir de terre cette année, des renforcements électriques qui seront réalisés prochainement, des mises aux normes de nos bâtiments, l'entretien des chemins et abords de voirie, l'attention portée aux personnes les plus fragiles.

Des projets plus vastes sont toujours à l'étude et sur la bonne voie : la rénovation du gîte, l'aménagement des abords de la salle des fêtes, la mise en place du Plan Communal de Sauvegarde et une réflexion sur l'école induite par le projet de construction d'une nouvelle école à Chapeiry.

La vie associative reste riche et vivante grâce à l'engagement des bénévoles du Comité d'animation. Je salue leur énergie qui fait naître de nombreuses initiatives, des temps de rassemblement qui permettent à toutes les générations de se retrouver.

Quant aux finances de notre collectivité, soyez assurés de la bonne gestion des deniers communaux même si les aides et subventions se raréfient.

Ensemble, poursuivons notre chemin pour faire de Saint Sylvestre une commune où il fait bon vivre, une commune qui regarde l'avenir avec confiance et ambition.

Avec toute mon amitié et mon dévouement,

Josette Charvier



www.saint-sylvestre74.fr

Vie de mairie

La municipalité a présenté ses vœux aux habitants

Vous avez été nombreux à répondre à l'invitation à la cérémonie des vœux le Samedi 11 janvier.

Entourée des conseillers municipaux, notre maire, nous a présenté à l'aide d'un diaporama les travaux réalisés et les événements qui ont marqué chaque mois de l'année écoulée. Elle a ensuite exposé les projets en cours.

Au nom de l'Association des Anciens Maires de Haute-Savoie, Monsieur Georges Rigot, ancien maire de Saint-Félix, a remis à la commune la Marianne du civisme, une distinction qui vient récompenser la forte participation des électeurs de Saint Sylvestre aux élections législatives. En effet 78,66 % d'entre vous s'étaient rendus aux urnes en juillet 2024. Une agréable surprise pour les personnes présentes, un trophée qui vient réveiller l'ardente nécessité du devoir électoral !

Madame Boch, Présidente du Syndicat Intercommunal du Pays d'Alby (SIPA) et maire d'Alby-sur-Chéran, Madame Duliège, conseillère départementale et Madame Carteron, députée, ont tour à tour pris la parole pour présenter les grandes lignes de leur missions respectives et souhaiter à la commune la réussite des projets entrepris.

Pour conclure, une petite chorale d'enfants a chanté « Bonne et heureuse année » pour délivrer avec gaieté un message de bonheur pour 2025.

Ce temps de convivialité s'est terminé autour de la galette et du verre de l'amitié.



Le CCAS

Recensement des personnes fragiles et isolées de notre commune

L'avancée en âge, une maladie, un handicap, un traitement, l'isolement, les conditions de logement ... sont des exemples qui peuvent nous rendre fragiles à un moment de notre vie.

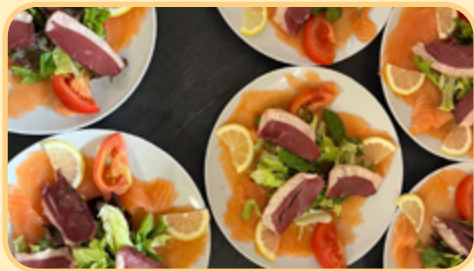
Le CCAS effectue un recensement des personnes vulnérables de la commune pour faire face à divers événements, des imprévus (canicule, grand froid... et comme il y a peu longue coupure électrique).

Ce recensement est libre. Au sein d'un registre confidentiel, à la mairie, nous collectons votre identité, vos coordonnées et si besoin précisions de votre part sur une particularité que vous souhaitez porter à notre connaissance. Nous pouvons aussi recueillir le numéro d'une personne à prévenir.

L'inscription dans ce registre est facultatif. C'est une démarche volontaire de votre part ou d'une tierce personne.

En contactant soit directement la mairie par mail ou téléphone, soit vos conseillers municipaux.





Nos anciens se retrouvent

Chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) invite les personnes âgées de 70 ans et plus à son traditionnel repas. C'est ainsi que le samedi 19 octobre, nos aînés se sont retrouvés à la salle des fêtes pour une journée d'amitié. Un bon repas préparé par M Robert, traiteur dans notre commune, un peu de musique et surtout beaucoup de joyeuses discussions ! Grâce à la présence de nombreux bénévoles, ce fut un sympathique moment de rencontre et de partage pour la soixantaine de participants.

Les personnes de plus de 80 ans qui n'ont pas pu profiter du repas ont reçu un colis de Noël en décembre. Ce sont 15 colis à déguster qui ont été offerts à domicile ou en maison de retraite.



« Les Mercredis Jeunesse » en visite à Saint Sylvestre

Portées par le Syndicat du Pays d'Alby (SIPA), les activités proposées cet automne aux jeunes du canton se sont inscrites dans un projet intitulé « Les Micros Reportag'Agés ».

Ce dispositif visait à encourager les jeunes à aller vers les personnes âgées dans les différents villages. Formés au journalisme et à la prise de son, ils sont allés interviewer et enregistrer leurs aînés durant des temps conviviaux. Ils auront ensuite pour mission de créer un montage audio qui puisse être partagé : podcast, émission de type radio... A suivre !

Un mercredi de novembre, ils ont ainsi passé un peu de temps avec le club des séniors. Ils ont participé aux jeux, goûté avec nos aînés et interviewé quelques-uns d'entre eux.

Travaux en cours et à venir

Durant l'été, la **rénovation totale des toilettes et du vestiaire de l'école** a permis de rendre cet espace plus accueillant et plus fonctionnel.

Coût des travaux 47 797 €HT subventionnés à hauteur de 18 280 € par le Département (CDAS) et 17 834 € par la Région.



Des travaux de **réfection du chemin de la Coix à Champollier**, nécessaires suite à un effondrement, ont permis de rétablir l'accès à la forêt et aux parcelles agricoles. Travaux réalisés par Patrick TP. **Coût : 2 192 € HT**



L'aménagement du carrefour de Muret

est prévu pour cette année. C'est un sujet dont on parle depuis 2013 ! Toutes les solutions ont été abordées :

Un rond-point ? manque de place.

Des feux ? coûteux, trop de maintenance, bruit pour le voisinage dû aux arrêts et redémarrages.

L'objectif premier étant de faire ralentir les véhicules en provenance de Marcellaz, nous avons opté pour des priorités à droite comme c'est le cas dans les communes avoisinantes. Le maintien des chicanes, doublées de plateaux ralentisseurs aux entrées de hameaux, devraient faire baisser la vitesse.

L'étude a été confiée au Cabinet Longeray.

Le coût des travaux est estimé à 108 560 €. Grâce à la subvention du Département, et aux produits des amendes de police, nous bénéficions d'une aide de 74 676 €, soit un reste à charge pour la commune de 33 884 €.



Poursuite des **mise aux normes** pour la sécurité des personnes et la protection des biens dans le cadre des accès PMR ou suite aux contrôles des bâtiments recevant du public.

Suite au contrôle obligatoire de nos installations électriques sur l'ensemble de nos bâtiments (école, préau, salle des fêtes, église), nous sommes tenus de procéder à des modifications.

L'agent technique, titulaire d'une habilitation électrique, est intervenue pour rectifier des points non conformes et le plus gros des interventions sera confié à l'électricien Loïc Electricité ; celui-ci a établi un devis s'élevant à **2765,00 € HT**.

Renforcement électrique de deux secteurs : Route des Beules et Pissieux (bas)

Ces travaux sont nécessaires pour renforcer la puissance électrique du réseau, car celle-ci n'a pas été augmentée depuis des décennies et devient insuffisante pour les besoins actuels. Aujourd'hui, nous ne pouvons plus autoriser de nouveaux branchements. Il s'agira d'enfouir une partie des lignes électriques et téléphoniques et de rénover l'éclairage. Les travaux, sous la gestion de Energie et Services de Seyssel, sont prévus dès ce printemps.

Coût total : 324 688 € Travaux subventionnés par ESS (75% électricité et 30% éclairage)

Reste à charge pour la commune : 139 300 €, financés par un prêt

Changement des Abris Bus

Un Choix Impulsé par la Sécurité et la Réglementation



Dans un souci de sécurité et pour répondre à la réglementation en vigueur, la mairie a récemment pris la décision de remplacer certains abris bus de la commune. Ces derniers comportaient de l'amiante sur le toit et la structure était également endommagée par les intempéries, ce qui rendait leur maintien problématique.

Les nouveaux abris installés ont été fournis par Le Grand Annecy, donc sans frais pour la commune.

Certains les trouvent peut-être moins beaux et moins robustes que les précédents, cependant refaire ces abris à l'identique avec le concours d'un charpentier aurait demandé beaucoup plus de travail (demande de devis et recherche d'artisan) et un budget conséquent pour la commune.

En ce qui concerne leur emplacement, nous avons dû répondre à la réglementation en vigueur des transports du Grand Annecy et n'avons pas pu les replacer à l'identique.

Alors certains diront que c'était mieux avant ... mais il faut parfois avancer et accepter que ce soit simplement différent !

Projet d'aménagement des abords de la salle des fêtes

Afin d'offrir un cadre plus accueillant aux habitants de notre commune, aux promeneurs et locataires de la salle des fêtes, le conseil municipal a imaginé un aménagement d'ensemble qui sera effectif dès l'obtention des autorisations et subventions attendues.

Un terrain de pétanque, une « guinguette-buvette », des toilettes publiques, des lampadaires, une table de ping-pong, des bancs, et la végétalisation du site viendront embellir cet espace.

L'ancien terrain de basket sous l'église devrait également être réhabilité : une aire multi sports ouverte aux écoliers et au public.

Avant



Après



Au bout de soi / Au bout du monde

Deux courses et défis brillamment relevés par deux saint sylvestrins de Champollier.

Morgane a participé au Marathon pour tous, au cœur des JO 2024 à Paris.

Une course ouverte au grand public qui s'est déroulée dans la nuit du 10 au 11 août dernier en suivant le même parcours que le marathon olympique sur la distance mythique de 42,195 km. Encore fallait-il faire partie des coureurs sélectionnés.

C'est plutôt récent que Morgane Lasia court, après avoir pratiqué de nombreux sports, particulièrement le handball et un sport de combat, le jujitsu. Elle court sur les chemins de Saint Sylvestre et de l'Albanais ou entre 12h et 14h sur les bords du lac d'Annecy. Un premier trail à Tignes et un semi-marathon à Annecy sont ses premiers challenges. C'est dans ce contexte qu'elle s'inscrit avec un ami au jeu concours lancé par Orange, parrain officiel pour participer au « Marathon pour tous » à Paris. Après une épreuve de 21km fin mai pour valider son inscription, elle est tirée au sort et gagne l'un des 100 derniers dossards ! Dès lors elle s'entraîne activement : impossible de manquer ça, une chance de participer à la fête des JO et un défi à relever.

Une course exceptionnelle avec un départ du parvis de l'Hôtel de ville de Paris et une arrivée sur l'esplanade des Invalides, un parcours qui passe par le château de Versailles et la difficile montée de la côte des gardes dans les Hauts de Seine. Le marathon s'élance par vague ou sas, pour Morgane ce sera le n°7 : un départ à 22h30 avec Michaël Jéremiasz, champion paralympique de tennis fauteuil. Elle y voit un clin d'œil à son cousin victime d'un accident, et qui à ce jour ne sait pas s'il remarchera et courra aussi pour lui.

Une ambiance extraordinaire, une impression d'être portée par les supporters de part et d'autre des rues, des cris de soutien lancés aux coureurs dont le prénom est inscrit sur le dossard « allez Morgane », de la musique, des lumières, les monuments éclairés ...

Morgane est assez contente d'avoir parcouru les 23 premiers km en 2h30. La suite est plus dure, il faut gérer le ravitaillement en eau et son énergie. Elle est soudain épuisée, vidé mais tient le coup jusqu'au finish et arrive à 3h30 du matin. Un temps plus long que prévu mais elle a réussi à boucler et reçoit la médaille dorée quasi olympique de ce premier marathon pour tous. Elle peut en être fière. Bravo Morgane !





Cédric a participé à la Grande Traversée de l'Himalaya « the Great Himal Race » au Népal.

Une course de 1600 km traversant le Népal d'Ouest en Est organisée par «Les chevaliers du vent» du 6 avril au 5 juin 2024. Un parcours de 51 étapes en autonomie avec 90 000 m de dénivelé positif et 17 cols à plus de 5000 m. Sont inscrits 28 coureurs et coureuses de différents pays, tous aguerris et passionnés de trail et de montagne dont Cédric Mallet qui revient ici pour la 5e fois avec son ami Vincent.

Dès l'arrivée à Katmandou, il faut rejoindre Hilsa, point de départ de la course. Un vol intérieur puis une marche de liaison de 3 jours permet d'atteindre ce village frontière à 3650 m d'altitude. De là les trailers dont trois népalais s'élancent sur les sentiers (quand ils existent), en interrogeant les villageois, premiers connaisseurs de la montagne, et en étudiant les cartes et applications. « Ce qui n'est pas porté sur les cartes ce sont les chutes de neige et l'incertitude de pouvoir passer les cols, alors il faut parfois modifier voire rallonger le parcours ».

« En moyenne, on démarre au petit matin vers 6-7 heures pour arriver à l'étape vers 15- 16h, me dit Cédric, pour avoir le temps de se restaurer et se reposer. Comme je suis infirmier, j'ai également une mission d'assistance médicale. Ce que j'aime, c'est prendre le temps au lodge, gîte ou « chez l'habitant » de discuter avec les népalais, en anglais ou même par geste »

Dans le sac à dos de chaque coureur dont le poids a été étudié au gramme près, une tente pour être plantée en haute altitude ou un lieu trop éloigné du prochain village. Ont aussi été prévus sur le parcours 8 points de ravitaillement.

Les jours défilent, les paysages sont fantastiques, le temps limpide ou pluvieux, le rythme est soutenu. Certains coureurs ont abandonné la course, 18 arriveront au camp de base du Kanchenjunga. Cédric et Vincent finissent après 53 jours de course dont 3 de repos.

Bravo Cédric ! Tu as bien mérité la récompense remise à Katmandou qui trône dans ton salon.

L'album photos que je regarde bien assise dans mon fauteuil, m'éblouit. Il témoigne de la vie rustique des népalais de la montagne et des coureurs devenus amoureux de ce pays malgré ou peut-être à cause de son adversité.



Si vous aussi vous avez envie de témoigner de votre passion, de vos activités, de vos défis ou aventures, en famille ou groupe, même chez vous ou à deux pas de chez vous, vous pouvez vous faire connaître auprès de la commission communication de la mairie.

Les gens de chez nous

Urbanisme

Une OAP, c'est quoi ?

Une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) est une composante du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Elle vise à définir des aménagements cohérents sur un secteur à bâtir.

Depuis 2016, 2 secteurs de notre commune sont destinés à la construction de lotissements :

- L'OAP de Vouchy comptera 11 maisons individuelles ou jumelées et un bâtiment collectif réservé à 6 logements sociaux.

- L'OAP du Pissieux accueillera au centre 12 maisons individuelles ou jumelées ainsi qu'un bâtiment collectif de 4 logements sociaux. Elle sera complétée par 3 maisons Route de la Chapelle dont 1 logement social, et 2 maisons individuelles au lotissement Amoudry.

Les élus accompagnent les projets depuis le début du mandat afin de les faire aboutir. Les permis de construire sont actuellement à l'instruction et la construction de ces logements devrait être prochainement réalisée.

Nous n'avons, par ailleurs, délivré que très peu de permis de construire au cours des dernières années et nous avons perdu des habitants : 607 en 2017, 598 en 2022. Source INSEE.

L'accueil de nouveaux habitants est essentiel pour le développement de notre commune.

Plan communal de sauvegarde



Élaboré sous la responsabilité du maire, **le plan communal de sauvegarde**, est un document obligatoire visant à organiser les moyens communaux existants pour faire face aux situations d'urgence. Cet outil opérationnel constitue un relais entre les politiques locales de prévention des risques et celles de gestion des situations d'ampleur : séisme, pollution de l'atmosphère, feu de forêt, glissement de terrain important, etc...

Il sera finalisé et communiqué cette année.

Démarches

Meublé de tourisme ou une chambre d'hôtes

Déclaration du meublé

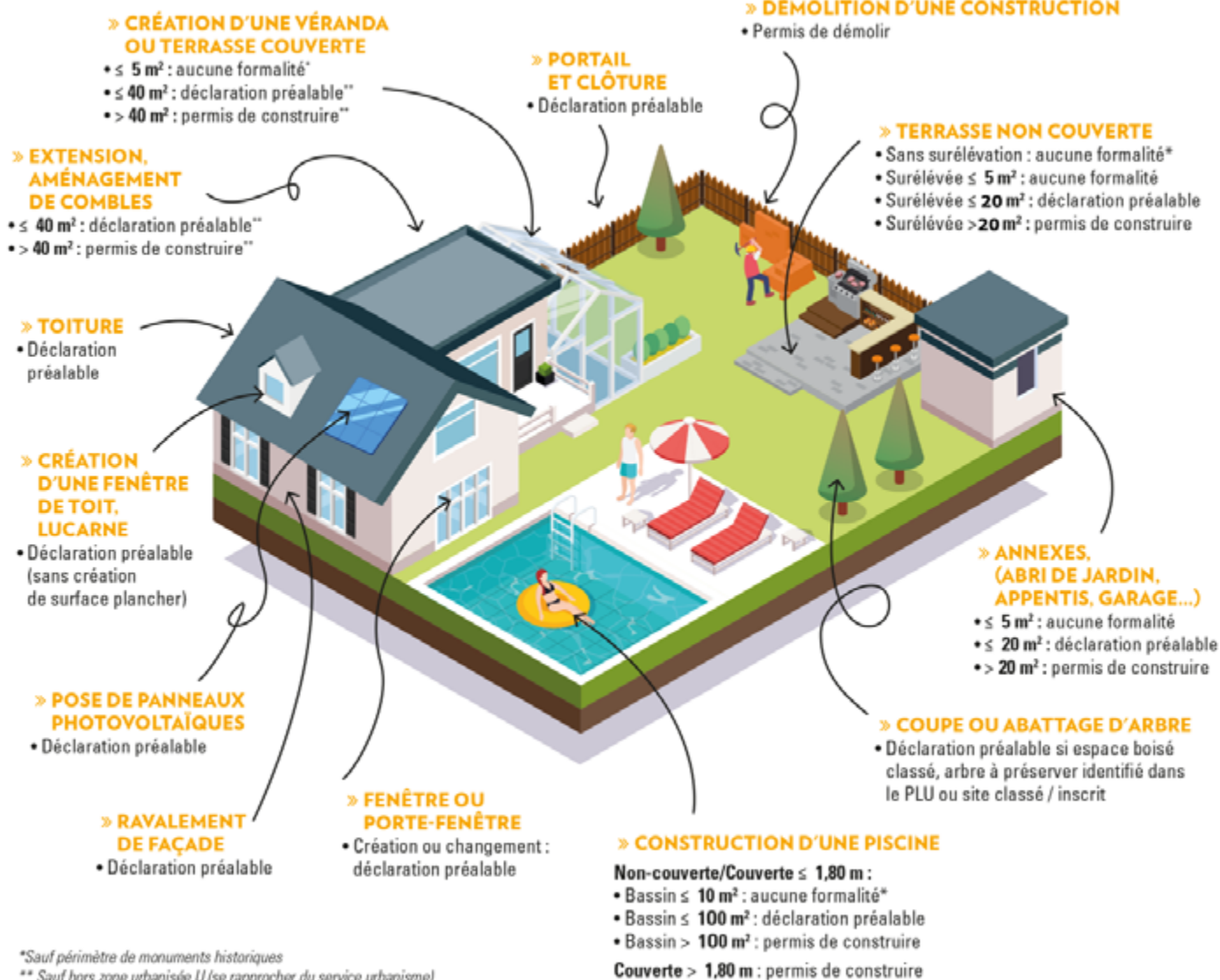
Vous devez déclarer le logement pour obtenir
un numéro de déclaration sur la plateforme Déclaloc

Vous pouvez contactez votre mairie pour tout renseignement.

DP : Quels travaux

Vous souhaitez réaliser des petits travaux ou des modifications sur une construction. Avant de commencer, vous devez obtenir une autorisation en déposant une déclaration préalable de travaux (DP). La DP est obligatoire pour réaliser les travaux qui ne sont pas soumis à permis de construire. Il peut s'agir de création de surfaces, d'aménagements intérieurs et/ou extérieurs ou encore de changements de destination. Les travaux qui entraînent une création de surface de plancher ou d'emprise au sol, un aménagement intérieur ou extérieur ou encore la modification de l'aspect extérieur de votre bien immobilier peuvent être concernés par une DP.

QUELLES AUTORISATIONS DEMANDER ?



Boîte à livres

Depuis quelques temps, il semblerait que des personnes déposent dans les boîtes à livres des ouvrages dont les sujets pourraient heurter la sensibilité des enfants qui attendent le car au même endroit.

Heureusement que quelques habitants veillent régulièrement à faire le tri.

Nous rappelons que le concept de ces lieux d'échanges n'est pas une alternative à un passage à la déchèterie nécessaire.



Projets de photothèque sur le passé de SAINT SYLVESTRE

Afin de pouvoir retracer l'histoire de la commune, dans le but de recueillir un maximum d'informations et photos souvenirs, nous comptons sur les habitants pour alimenter les souvenirs et la photothèque des années passées.

Si vous avez des témoignages ou des photos à nous fournir, et que vous acceptez que celles-ci soient exploitées dans nos divers supports (affiche, livres ...), tous vos souvenirs seront les bienvenus.

Vous pouvez contacter **Charles ROBIN au 06 79 78 26 67** ou une personne du comité ou du conseil municipal que vous connaissez afin qu'il se déplace chez vous pour récupérer ces photos.

Celles-ci seront numérisées et rendues le jour même afin d'éviter toutes pertes.

Nous comptons sur votre collaboration car c'est tous ensemble que nous réussirons à mener à bien ce magnifique projet !

Les décors de Noël dans nos hameaux



Comité d'animation de Saint-Sylvestre

On est partis pour une belle année, avec vous

Et bien voilà ! 2024 est terminée ! Une année un peu bizarre, politiquement parlant...

Une certaine agitation qui ne nous a pas empêchés, au Comité d'animation, de « mettre le paquet » pour proposer à toutes et tous quelques bons moments de rencontre et de partage. Petit retour en arrière.

On s'était quittés, dans ces colonnes, juste après la Fête du pain, temps fort des activités de la commune qui, cette fois encore et malgré une météo un peu capricieuse, nous a rassemblés entre le four de Vouchy et le Crêt.

Faute de pouvoir organiser, comme ces dernières années, les Journées du patrimoine, nous avons dû attendre le mois de novembre pour nous retrouver le temps d'une soirée festive et très animée avec les « Zemmêlés » qui ont fait salle pleine et archipleine.

Pendant ce temps, une nouvelle activité a démarré : des ateliers de rencontres et partages autour de projets artistiques et artisanaux, trois mercredis par mois de 16h à 20 h dans la salle communale (le premier mercredi de chaque mois la salle étant réservée pour les seniors). Au programme, céramique, aquarelle, art floral, et bien d'autres activités à découvrir ou à proposer. La période de Noël a donné lieu à des créations de décorations originales. Accueil chaleureux garanti !

Et puis Noël est venu, dans chaque hameau on a eu à cœur de soigner la décoration sur et autour du sapin, avant le traditionnel vin chaud qui, cette année, a réuni les habitants de la commune sous le préau de l'école, au Crêt. Le Père Noël nous avait fait la surprise de sa visite.

Voilà pour les souvenirs !

2025 est là, et on a bien l'intention d'en faire une belle année avec vous tous.

Pour commencer, le week-end vannerie toujours très apprécié par tous a donné de très belles créations.

Le 5 Février à eu lieu l'assemblée générale où tous les habitants de la commune étaient conviés. L'occasion de présenter les manifestations passées, les projets à venir et surtout de recruter de nouveaux membres.

En mars, reprenez la date du **samedi 22** qui regroupera au crêt, des artistes de la commune et d'ailleurs à l'occasion de la **Journée des Créateurs**.

Et ça n'est pas fini ! Les **17 et 18 mai**, si tout va bien, le samedi, **rencontre amicale pétanque** réservée aux habitants de la commune accompagnés de leurs amis ou famille, et le dimanche, brocante vide-grenier.

Et bien sûr la **Fête du pain** qui aura lieu les **28 et 29 juin**.

Pas mal comme programme !

Pour la suite, on a encore le temps. Pourtant, on a un projet qui nous tient à cœur, pour les **Journées du patrimoine** des **20 et 21 septembre**. On aimerait retracer l'histoire du village à travers une grande photothèque. (précisions dans un article plus bas).

Voilà ! C'est une belle année qui commence, et si des personnes ont envie de se joindre à l'équipe du Comité d'animation, nous les accueillerons avec un grand sourire.

Contacts : Joëlle Robin (06 86 69 86 93, robinjoelle@hotmail.fr), Françoise Excoffier (06 81 34 18 58, francexcoffier@gmail.com). Vous pouvez aussi déposer vos courriers dans notre boîte aux lettres à la mairie.



ZFE Crit'air

Depuis le 1er janvier 2025, la vignette Crit'Air est obligatoire pour circuler dans certaines zones de l'agglomération d'Annecy, sous peine d'amende. (68 pour un VL)

La vignette Crit'Air sert à classer les véhicules selon leur niveau de pollution, en fonction de leurs émissions de polluants. Ce certificat, attribué à chaque véhicule, se décline en plusieurs couleurs qui correspondent à différentes catégories de pollution :

Crit'Air 0 : véhicules électriques et hydrogène

Crit'Air 1 : véhicules essence immatriculés après 2011

Crit'Air 2 : véhicules essence immatriculés entre 2006 et 2010

Crit'Air 3 : véhicules diesel immatriculés après 2011

Crit'Air 4 : véhicules diesel immatriculés entre 2001 et 2010

Crit'Air 5 : véhicules diesel immatriculés avant 2001

Attention, les deux-roues sont également soumis à cette réglementation !

À partir du 1er janvier 2025, interdiction des véhicules non classés.

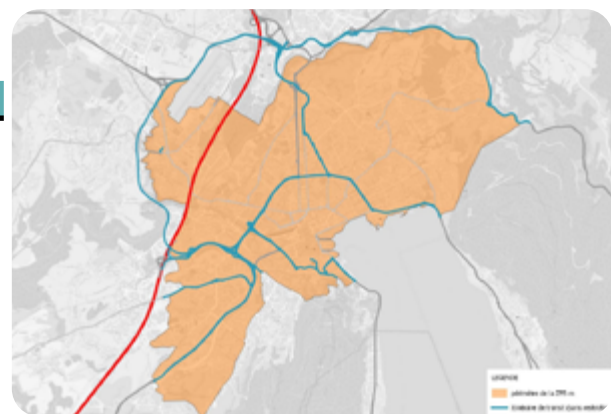
Dès le 1er janvier 2028, les véhicules Crit'Air 5 seront également interdits, en plus des non classés.

À partir du 1er janvier 2029, les véhicules Crit'Air 4 s'ajouteront aux Crit'Air 5 et non classés.

Enfin, à partir du 1er janvier 2030, les véhicules Crit'Air 3 seront concernés, en plus des Crit'Air 4, 5 et non classés.

Le prix de la vignette est de 3,11 € (+ frais d'envoi). La commande se fait rapidement sur le site officiel du gouvernement, avec votre certificat d'immatriculation

www.certificat-air.gouv.fr



PLUi-HMB : Où en est-on ?

Après 4 années de travail intense, le projet de PLUi-HMB du Grand Annecy est désormais arrêté. Cet arrêt marque une étape clé dans l'élaboration du document stratégique pour le territoire, qui déterminera les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols sur l'agglomération pour les 15 prochaines années. 4 années d'élaboration au cours desquelles ont eu lieu plus d'une centaine de réunions avec les maires et adjoints à l'urbanisme, des milliers d'heures de travail des élus et techniciens, et des présentations du projet en conseils municipaux cet automne. Les élus du conseil communautaire étaient appelés à se prononcer sur l'arrêt du projet le 19 décembre 2024 : 82 se sont prononcés pour, 3 contre et 8 se sont abstenus. L'arrêt du projet est une étape essentielle suite à laquelle le projet est soumis à l'avis des 34 communes.

Le PLUi HMB sera ensuite soumis à une enquête publique obligatoire, prévue mi-2025. Pendant le temps de l'enquête, les habitants pourront s'informer, consulter l'ensemble des documents composant le PLUi-HMB et formuler des observations. Consécutivement à ces étapes, le PLUi entrera en vigueur après son approbation en Janvier 2026.

Si le sujet vous intéresse, rendez-vous sur www.grandannecy-plui.fr